



Université du Québec à Montréal

405 rue Ste-Catherine Est, Local J-M770

Case postale 8888, succ. Centre-Ville

(514)987-3000, poste 2633

afesh@uqam.ca

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 SEPTEMBRE 2013

12H30

ADOPTÉ LE

### **Ordre du jour proposé :**

- 0.0 Procédures
- 1.0 Assemblée populaire autonome de Montréal
- 2.0 Élections
- 3.0 ASSÉ
- 4.0 État de la situation
- 5.0 Revendications / plan d'action
  - 5.1 Local
  - 5.2 National
- 6.0 Finances
  - 6.1 États financiers
  - 6.2 Assurances
- 7.0 Varia
- 8.0 Fermeture

### 0.0 PROCÉDURES

0.1 Que l'assemblée soit ouverte à 13h.

*Dûment proposée et appuyée*

**AU**

0.2 Que Mariève Ruel et Mathilde Létourneau assurent respectivement l'animation et le secrétariat.

*Dûment proposée et appuyée*

**AU**

0.3 Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

0.0 Procédures

1.0 Élections

2.0 État de la situation

3.0 Revendications / plan d'action

3.1 Local

3.2 National

4.0 Finances

4.1 États financiers

4.2 Assurances

5.0 Varia

6.0 Fermeture

*Dûment proposée et appuyée*

0.3.1 Amendement : D'ajouter un point 2.0 ASSÉ et de décaler les points subséquents.

*Dûment proposée et appuyée*

**AU**

0.3.1.2 Amendement : D'ajouter un point 1.0 Assemblée populaire autonome de Montréal et de décaler les points subséquents.

*Dûment proposée et appuyée*

**AU**

**Vote sur la principale telle qu'amendée : AU**

**0.0 Procédures**

**1.0 Assemblée populaire autonome de Montréal**

**2.0 Élections**

**3.0 ASSÉ**

**4.0 État de la situation**

**5.0 Revendications / plan d'action**

**5.1 Local**

**5.2 National**

**6.0 Finances**

**6.1 États financiers**

**6.2 Assurances**

**7.0 Varia**

**8.0 Fermeture**

## 1.0 ASSEMBLÉE POPULAIRE AUTONOME DE MONTRÉAL

1.1. Que l'on laisse le droit de parole à Richard Saint-Pierre, membre de l'APAM.

*Dûment proposée et appuyée*

**AU**

1.2. Que l'on accorde 200\$ à l'Assemblée populaire autonome de Montréal.

*Dûment proposée et appuyée*

**AU**

## 2.0 ÉLECTIONS

2.1 L'élection de Roxane Noël au poste de Secrétaire aux affaires internes.

*Dûment proposée et appuyée*

**AU**

2.2 L'élection de Simon Michaud-Blais au poste de Secrétaire aux finances.

*Dûment proposée et appuyée*

**AU**

2.3 L'élection d'Olivier Lessard-Lavallée au Comité institutionnel des personnes handicapé-e-s de l'UQAM.

*Dûment proposée et appuyée*

**AU**

## 3.0 ASSÉ

3.1 Que l'on appuie la candidature de Raphaël Hamel au comité femmes de l'ASSÉ.

*Dûment proposée et appuyée*

**AU**

#### 4.0 ÉTAT DE LA SITUATION

4.1 Qu'on accord un temps de présentation de 10 minutes à un-e membre de l'exécutif à propos de l'état de la situation et le travail fait pendant l'été.

*Dûment proposée et appuyée*

**AU**

4.2 Qu'il y ait une période de questions-réponses de 5 minutes.

*Dûment proposée et appuyée*

**AU**

#### 5.0 REVENDICATIONS ET PLAN D'ACTION

##### 5.1 LOCAL

5.1.1 Considérant l'installation de nouvelles caméras de surveillance depuis le vendredi le 11 janvier 2013 dans les aires de circulation, dans les sorties de secours du pavillon Hubert-Aquin et dans d'autres pavillons de l'UQAM,

Considérant que la communauté universitaire n'a à aucun moment été consultée et n'a ainsi jamais pu prendre part à la définition des besoins et des mesures relatives à la vidéosurveillance dans ses lieux de travail et d'étude,

Considérant que l'absence de politique quant à l'utilisation de la surveillance vidéo porte préjudice à la communauté universitaire et à ses membres,

Considérant que l'installation de nouvelles caméras, peu de temps après la grève de 2012, peut faciliter le contrôle social et la répression des activités politiques au sein de l'UQAM,

Que l'AFESH considère que la présence de ces caméras de vidéosurveillance est une atteinte grave aux libertés associatives, syndicales, civiles, individuelles et collectives des membres de la communauté universitaire;

Que l'AFESH dénonce les agissements unilatéraux de l'administration de l'UQAM visant à policer la communauté universitaire, à restreindre ses libertés et à procéder à du profilage politique;

Que l'AFESH réitère son exigence du retrait immédiat des dispositifs de vidéosurveillance installés depuis janvier 2013;

Que l'AFESH exige la création, suite à consultation de l'ensemble de la communauté universitaire, d'une politique (et non d'une seule directive) d'encadrement de la surveillance vidéo limitant l'atteinte à la liberté des membres de la communauté universitaire;

Qu'advenant un refus de l'administration de l'UQAM, l'AFESH entreprenne une escalade de moyens de pression;

Que, pour ce faire, l'AFESH crée un comité contre la vidéosurveillance et la dérive sécuritaire de l'administration de l'UQAM et qu'elle invite tous les étudiants et toutes les étudiantes de l'UQAM à s'y joindre;

Que l'AFESH encourage également les actions autonomes allant dans le sens de cette proposition.

*Dûment proposée et appuyée*

5.1.1.1 Amendement : De retirer « Que l'AFESH exige la création, suite à consultation de l'ensemble de la communauté universitaire, d'une politique (et non d'une seule directive) d'encadrement de la surveillance vidéo limitant l'atteinte à la liberté des membres de la communauté universitaire »

*Dûment proposée et appuyée*

Proposition privilégiée: de laisser le droit de parole à Frank Lévesque-Nicol pour la présente assemblée.

*Dûment proposée et appuyée*

**AU**

**Sur l'amendement 5.1.1.1 : Adopté à l'unanimité**

5.1.1.2 Amendement : De remplacer «réitère son exigence» par «exige» et de retirer depuis janvier 2013.

*Dûment proposé et appuyé*

**AU**

**Sur la principale 5.1.1 telle qu'amendée : AU**

(Que l'AFESH considère que la présence de ces caméras de vidéosurveillance est une atteinte grave aux libertés associatives, syndicales, civiles, individuelles et collectives des membres de la communauté universitaire;

Que l'AFESH dénonce les agissements unilatéraux de l'administration de l'UQAM visant à policer la communauté universitaire, à restreindre ses libertés et à procéder à du profilage politique;

Que l'AFESH exige le retrait immédiat des dispositifs de vidéosurveillance installés;

Qu'advenant un refus de l'administration de l'UQAM, l'AFESH entreprenne une escalade de moyens de pression;

Que, pour ce faire, l'AFESH crée un comité contre la vidéosurveillance et la dérive sécuritaire de l'administration de l'UQAM et qu'elle invite tous les étudiants et toutes les étudiantes de l'UQAM à s'y joindre;

Que l'AFESH encourage également les actions autonomes allant dans le sens de cette proposition.)

5.1.2 Considérant la réunion de l'élite politique et économique pour le Sommet de l'énergie,

Considérant les positions anticolonialistes de l'AFESH,

Considérant l'opposition de l'AFESH au Plan Nord,

Considérant que les terres autochtones pourraient et sont visées par l'exploitation des matières premières non-durables;

Que l'AFESH participe à la manifestation conte le Sommet de l'énergie le 24 septembre;

Que l'AFESH appelle les autres associations, syndicats et groupes communautaires à y participer.

*Dûment proposée et appuyée*

**AU**

5.1.3 Considérant que la solidarité doit s'incarner davantage que par des mandats d'appui et de soutien;

Considérant que l'AFESH-UQAM existe à travers la contribution bénévole de centaines de personnes et de groupes depuis des années, et que ces groupes ne sont pas aussi bien nantis qu'elle ne l'est;

Considérant que même lors de la grève de 2012, où plus d'un demi million de feuilles ont été imprimées, jamais le budget d'impression n'a été pleinement utilisé;

Considérant que l'AFESH-UQAM ne peut pas assurer, à elle seule, la diffusion d'information sur tous les mandats sur lequel elle a pris position à travers son histoire;

Considérant qu'offrir gratuitement l'impression d'un matériel d'information diversifié permet de contribuer aux luttes sociales larges, et élargit les possibilités de débats parmi les étudiant-e-s et à travers la société;

Considérant que l'AFESH-UQAM a déjà plusieurs mandats partiels allant dans ce sens, notamment pour la production de matériel d'information féministe, anticolonial, anti-impérialiste et critique du capitalisme;

Que l'AFESH-UQAM continue à fournir des impressions gratuites sur les imprimantes qu'elle opère aux groupes qui produisent un matériel d'information respectant des mandats compatibles avec ceux adoptés par l'AFESH-UQAM;

Que soient notamment inclus les groupes militants politiques, féministes, syndicaux, communautaires, ainsi que les associations étudiantes moins fortunées;

Que l'AFESH-UQAM collabore en priorité avec les groupes moins fortunés qu'elle appuie déjà pour faire connaître ce service;

Qu'aucun groupe électoraliste ou parti politique ne puisse bénéficier de ce service;

Que seul le matériel produit à des fins non lucratives bénéficie de cette gratuité;

Que dans la mesure du possible et lorsque applicable des copies du matériel imprimé soit laissé à disposition des étudiant-e-s au local de l'AFESH-UQAM ou sur les tables de mobilisation.

*Dûment proposée et appuyée*

**AU**

## **5.2 NATIONAL**

5.2.1 *Considérant le projet de Charte des valeurs québécoises et sa charge xénophobe;*

*Considérant que ladite charte ne répond aucunement aux véritables problèmes qui affligent le Québec, notamment le racisme, le sexisme et la pauvreté;*

*Considérant qu'en ce sens cette charte se superpose aux politiques d'austérité frappant justement les communautés les plus pauvres et marginalisées;*

Que l'AFESH débute dès maintenant une campagne de mobilisation et d'information pour dénoncer d'un même souffle les politiques d'austérité et la Charte des valeurs québécoises;

Que le discours de la campagne s'attelle à présenter les deux dossiers comme deux facettes du populisme de droite. Plus précisément, que l'axe de discours de la campagne vise à expliquer comment le Parti Québécois, par son projet de Charte, vise à camoufler l'augmentation du fossé entre les riches et les classes populaires, elle-même amplifiée par les politiques d'austérité des gouvernements successifs.

Que cette campagne soit menée dans la plus étroite collaboration possible avec les groupes progressistes partageant nos principes;

Que l'AFESH dissémine cette idée dans l'ensemble du Québec, et principalement auprès des autres associations étudiantes membres de l'ASSÉ.

*Dûment proposée et appuyée*



5.2.1.1 Amendement : De rajouter «et qu'elle appelle l'ASSÉ à faire de même» à la fin du premier Que.

*Dûment proposée et appuyée*

**AU**

5.2.1.2 De rajouter: Que l'AFESH appelle l'exécutif de l'ASSÉ à respecter ses mandats antiracistes en condamnant la Charte des valeurs québécoises.

*Dûment proposée et appuyée*

**AU**

5.2.1.3 De rajouter: «le racisme et le sexisme de la Charte des valeurs québécoises et» avant «d'un même souffle» et «contribue à renforcer les systèmes racistes et sexistes» avant «vise à camoufler.»

*Dûment proposé et appuyé*

**AU**

5.2.1.4 De rajouter: "Que l'AFESH appelle l'ASSÉ à s'atteler à mener une campagne d'information et de sensibilisation sur les discriminations intersectionnelles." à la fin de la proposition.

*Dûment proposé et appuyé*

**Pour:7**

**Contre:12**

**ABS: 13**

**Battu à majorité**

**Vote sur la proposition telle qu'amendée:** Que l'AFESH débute dès maintenant une campagne de mobilisation et d'information pour dénoncer le racisme et le sexisme de la Charte des valeurs québécoises et, d'un même souffle, les politiques d'austérité et la Charte des valeurs québécoises et qu'elle appelle l'ASSÉ à faire de même;

Que le discours de la campagne s'attelle à présenter les deux dossiers comme deux facettes du populisme de droite. Plus précisément, que l'axe de

discours de la campagne vise à expliquer comment le Parti Québécois, par son projet de Charte, contribue à renforcer les systèmes racistes et sexistes et vise à camoufler l'augmentation du fossé entre les riches et les classes populaires, elle-même amplifiée par les politiques d'austérité des gouvernements successifs;

Que cette campagne soit menée dans la plus étroite collaboration possible avec les groupes progressistes partageant nos principes;

Que l'AFESH dissémine cette idée dans l'ensemble du Québec, et principalement auprès des autres associations étudiantes membres de l'ASSÉ;

Que l'AFESH appelle l'exécutif de l'ASSÉ à respecter ses mandats antiracistes en condamnant la Charte des valeurs québécoises.

**Adoptée à l'unanimité**

5.2.2 Que l'AFESH s'oppose au nationalisme identitaire et qu'elle appelle l'ASSÉ à faire de même.

*Dûment proposée et appuyée*

**Pour: 29 Contre: 2 ABS: 2**

**Adoptée à majorité**

5.2.3 Considérant le projet de Charte des valeurs québécoises et sa charge xénophobe;

Considérant que ladite charte ne répond aucunement aux véritables problèmes qui affligent le Québec, notamment le racisme, le sexisme et la pauvreté;

Considérant qu'en ce sens cette charte se superpose aux politiques d'austérités frappant justement les communautés les plus pauvres et marginalisées;

Considérant que la grève et l'action directe sont des moyens efficaces et éprouvés de mettre les enjeux sur la place publique et de conscientiser et mobiliser la population sur ces mêmes enjeux;

Que l'AFESH appelle l'ASSÉ à organiser des manifestations-actions à travers la province contre l'austérité et la xénophobie à la mi-novembre. Que l'AFESH tienne une assemblée générale de grève en mars, visant au moins une journée de grève le 1er avril.

Qu'on appelle l'ASSÉ à organiser une manifestation nationale sur ces thèmes à Montréal pour cette même date.

Que l'on appelle à des actions de perturbation économique à ces moments.  
Que l'AFESH diffuse cette proposition auprès de l'ensemble des associations étudiantes du Québec afin de les encourager à adopter cette même résolution.

Qu'en conséquence;

Que l'AFESH invite ses membres à participer aux manifestations suivantes :

- le 28 septembre 2013 à 13h au Square Phillips: Manifestation contre la hausse des tarifs d'Hydro-Québec de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics

- le 19 octobre 2013 à 13h, Lieu à déterminer: Manifestation contre la xénophobie et la charte des valeurs québécoises de No one is illegal

- le 8 mars 2014: Journée internationale des femmes

- le 15 mars 2014: la manifestation du Collectif opposé à la brutalité policière

- le 1er mai 2014: les manifestations dans le cadre de la journée des travailleurs et des travailleuses;

Que l'AFESH demande à l'ASSÉ d'organiser ces événements :

- À la mi-novembre 2013, des manif-action contre l'austérité et la xénophobie

- 1er avril 2014: une manifestation nationale à Montréal

*Dûment proposée et appuyée*

5.2.3.1 Amendement : De rajouter «la manifestation contre le Sommet de l'énergie le mardi 24 septembre, à 11h, au Square Phillips.»

*Dûment proposé et appuyé*

**AU**

5.2.3.1 Amendement : De rajouter: Le 22 septembre, manifestation contre la Charte des valeurs québécoises

*Dûment proposé et appuyé*

**AU**

**Sur la principale 5.2.3 telle qu'amendée: AU**

Proposition privilégiée de constatation du quorum :

Le quorum n'est pas constaté.

L'assemblée est levée automatiquement.